

## Les démarches



- 01 Définir**  
un projet professionnel
- 02 Identifier**  
la formation adaptée
- 03 Contacter l'établissement**  
assurant cette formation
- 04 Préparer sa candidature**
  - CV / Lettre de motivation
  - Entretien d'embauche
- 05 Organiser**  
la recherche d'entreprise

## Trouver une entreprise

- Se rapprocher du Centre de Formation pour identifier des entreprises
- Contacter les Missions Locales, les CIO, etc...
- Participer :
  - > aux forums et salons dédiés à l'alternance
  - > aux réunions d'information
- Consulter les sites :
  - > monavenirpro-hdf.fr
  - > pole-emploi.fr
  - > place-emploi-public.gouv.fr
  - > hautsdefrance.fr
- Envoyer des candidatures spontanées

Pour + d'infos

Cachet



**CFA académique de Lille**  
111 avenue de Dunkerque  
CS 10023  
59009 LILLE Cedex 09



cfa-academique@ac-lille.fr



Acteurs  
du réseau



**monavenirpro-hdf.fr**



Alternance Apprentissage

# Le contrat d'apprentissage

*Une formation, un diplôme, un salaire*

## Le contrat

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui lie :


- L'employeur
- L'apprenti
- Le centre de formation

Contrat accessible de 16 à 29 ans révolus

Dérogations possibles :

- Les jeunes en fin de cycle de 3<sup>ème</sup> dès 15 ans
- Les personnes en situation de handicap (RQTH) - aucune limite d'âge
- Les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise - aucune limite d'âge

## La rémunération



	- de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et +
1 <sup>ère</sup> année d'exécution du contrat	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 <sup>ème</sup> année d'exécution du contrat	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3 <sup>ème</sup> année d'exécution du contrat	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Exonération du paiement des cotisations salariales jusqu'à 79% du SMIC. Des majorations en fonction des conventions collectives sont possibles. Contacter le coordonnateur pédagogique apprentissage pour des simulations de coûts pour les employeurs.

## L'apprenti

### Atouts

- Acquérir une expérience professionnelle en entreprise
- Associer théorie et pratique
- Bénéficier de l'accompagnement d'un maître d'apprentissage
- Préparer un diplôme ou un titre professionnel
- Être rémunéré
- Bénéficier de la protection sociale, de congés payés et d'aides financières
- Cotiser pour sa retraite

### Engagements

- Effectuer les missions confiées par l'employeur
- Suivre la formation théorique et faire le lien avec les activités en entreprise

## Le futur employeur

### Atouts

- Bénéficier avec l'apprentissage d'un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Investir sur l'humain pour l'avenir
- Bénéficier d'avantages financiers liés à l'embauche d'apprentis :
  - > Prise en charge du coût de la formation
  - > Aides de l'État pour l'embauche d'apprenti
- Bénéficier de la réduction des cotisations patronales

### Engagements

- Désigner un maître d'apprentissage
- Proposer des activités en lien avec la formation et le diplôme
- Assurer le lien avec le Centre de Formation :
  - > Suivi pédagogique
  - > Assiduité
- Rémunérer l'apprenti

### Les chiffres

+ de 6000 apprentis    + de 520 formations    + de 100 établissements

89%  
de réussite

86%  
d'insertion

